



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

BIFAO 30 (1931), p. 581-585

Étienne Drioton

Un ex-voto à Imouthès [avec 2 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

- | | | |
|---------------|--|--|
| 9782724711523 | <i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne</i> 34 | Sylvie Marchand (éd.) |
| 9782724711400 | <i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i> | Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.) |
| 9782724710922 | <i>Athribis X</i> | Sandra Lippert |
| 9782724710939 | <i>Bagawat</i> | Gérard Roquet, Victor Ghica |
| 9782724710960 | <i>Le décret de Saïs</i> | Anne-Sophie von Bomhard |
| 9782724711547 | <i>Le décret de Saïs</i> | Anne-Sophie von Bomhard |
| 9782724710915 | <i>Tebtynis VII</i> | Nikos Litinas |
| 9782724711257 | <i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i> | Jean-Charles Ducène |

UN EX-VOTO À IMOUTHÈS

(avec 2 planches)

PAR

M. ÉTIENNE DRIOTON.

Le Musée du Louvre expose, depuis 1868, dans une vitrine de la Salle des Bronzes, un petit groupe⁽¹⁾, acquis de Rousset-Bey, qui tranche sur les représentations habituelles : en face d'Imouthès assis sur son trône, un homme agenouillé présente un enfant (pl. I A).

Il frappe dès l'abord par la différence de qualité artistique, et même de matière, de ses personnages. Imouthès (pl. II A), représenté en demi-dieu⁽²⁾, est d'une facture assez grossière et son bronze, rempli de pailles, sort d'un moule fatigué. Son corps plat n'offre aucun modelé; les détails de son collier *ousekh*, tracés au burin, consistent en stries verticales maladroitement posées et des points en creux lui tiennent pauvrement lieu de perles lacrymoïdes. Coiffé d'une calotte collante, fortement cernée par devant et indiquée par derrière, et vêtu d'un pagne strié, il déroule à deux mains, suivant le geste habituel, un rouleau de papyrus sur ses genoux. Il est assis sur un tabouret beaucoup trop grand pour lui, les pieds posés sur un escabeau à gorge qui ne remplit pas, tant s'en faut, la forme trapézoïdale de métal préparée devant le siège, dans laquelle s'insère d'habitude le socle plat qui fait corps avec les pieds du personnage. Le dédicant (pl. I B), au contraire, est d'un travail plus soigné, d'un bronze plus fin et a été coulé dans un moule neuf. Agenouillé, le dos engagé dans un pilier dorsal arrondi par le haut, il est coiffé, lui aussi, d'une calotte lisse qui lui emboîte exactement la tête et vêtu d'un pagne que l'on devine au fait que la séparation des cuisses n'est pas indiquée. Le modelé des

⁽¹⁾ Ce groupe est porté au Livre d'Entrée sous la cote E 5784. Hauteur totale du groupe : 0 m. 14; longueur : 0 m. 133; largeur : 0 m. 07.

⁽²⁾ Sur la distinction à faire entre les représentations d'Imouthès demi-dieu et celles d'Imou-

thès déifié, cf. SETHE, *Imhotep der Asklepios der Ägypter* (*Untersuchungen zur Geschichte und Altertumskunde Ägyptens*, II, 4), Leipzig 1902, p. 4-5; HURRY, *Imhotep, the Vizier and Physician of King Zoser*, 2^e édition, Oxford 1928, p. 56-57 et 76-78.

bras et des pectoraux, assez saillants, est élégant. Sur l'extrémité de ses genoux, les pieds touchant terre, un enfant est assis, qu'il présente de ses mains étendues la paume en dedans : c'est, à en juger par l'indication, toute conventionnelle, des seins naissants et par la robe-étui, traitée aussi discrètement que le pagne paternel, une fillette, dont la coiffure, à la Ninon, est rendue par des traits de burin. Ses petites mains, la paume en bas, ne sont pas posées sur ses genoux, mais soutenues par les mains de son père. L'ensemble compose un groupe gracieux dont l'idée, originale et pleine de sentiment, ne serait pas indigne de la grande statuaire.

Un démontage de la pièce donne raison de cette différence de style des personnages. La figure d'Imouthès ne doit sa présence dans le groupe qu'à une combinaison moderne. En réalité son escabeau est formé par un fragment de son siège primitif, incorporé dans une « pâtisserie » de plâtre et fixé au sol de bronze par des clous de fer passant à travers une brèche pratiquée pour la circonstance. Il faudra donc distinguer désormais sous la cote ancienne deux objets qui n'ont entre eux qu'un rapport accidentel : une effigie, assez grossière, d'Imouthès avec débris de son siège⁽¹⁾ et une statuette de dédicant⁽²⁾ avec siège préparé, — la forme du tabouret et le texte des dédicaces en témoignent, — pour recevoir un Imouthès perdu qui n'existe pas dans la collection du Louvre.

Cette seconde pièce est en bronze coulé dont les coutures ont été soigneusement rabattues au marteau, sauf le long de la face interne des bras où l'opération était impossible. Le siège, à claire-voie en partie brisée et à gorge égyptienne décorée au burin, paré lui aussi, sauf sur la partie antérieure condamnée à être cachée par le jupon sacerdotal du demi-dieu, a été fondu à part et fixé au socle par une soudure à composition d'étain dont il reste, au bas de chaque pied, le dépôt d'oxyde blanchâtre. La statuette agenouillée était assurée par un tenon de bronze traversant le plafond du socle et maintenu par un taquet, aujourd'hui fait d'un morceau de bois (pl. II B).

Les inscriptions du pilier dorsal et de la tranche du socle ont été gravées au burin. Les hiéroglyphes, plus détaillés, sinon plus élégants, sur la face du socle, sont tracés rapidement, gauches, incorrects ou incomplets. Le texte

⁽¹⁾ E 5784 A (pl. II A). — ⁽²⁾ E 5784 B (pl. II C).

lui-même commet une inversion que la fréquence de ces formules stéréotypées permet de rectifier aisément.

Pilier dorsal (vertic. ←→) :



Qu'Imouthès donne la vie à Pétoubastis, fils de Porousios, enfanté par Esortaïs!

Tranche du socle (horizont. ←→) :



Qu'Imouthès donne la vie, la force, une longue existence et une grande et belle vieillesse au dévot d'Imouthès et de Ptah, Pétoubastis, fils de Porousios, enfanté par Esortaïs!

Les noms propres ne permettraient pas de dater avec précision ce petit monument. Les noms de **Πετουεάστης** et de **Ἐσορτάῖς** usités dès l'époque pré-saïte, sont encore attestés, pour **Ἐσορτάῖς**, jusqu'au III^e siècle avant notre ère⁽¹⁾ et pour **Πετουεάστης** jusqu'au III^e après⁽²⁾. Par ailleurs le nom de **፡ Ḥ** est un de ces noms composés par la mention de deux divinités qui apparaissent au Moyen Empire⁽³⁾ et se sont perpétués jusqu'à l'époque copte⁽⁴⁾; le nom d'Horus, orthographié **፡**, y est précédé de l'article en vertu d'une tendance caractéristique du stade « néo-égyptien » de la langue, qui se fait jour sous la XVIII^e dynastie pour les noms de Ré et d'Aton⁽⁵⁾. Si l'identification que je propose avec les formes grécisées de **Πορούστιος** et de **Πορπούστιος**⁽⁶⁾

⁽¹⁾ PREISIGKE, *Namenbuch*, Heidelberg 1922, col. 109.

⁽²⁾ PREISIGKE, *op. cit.*, col. 320.

⁽³⁾ SPIEGELBERG, *Ägyptische und griechische Eigennamen aus Mumienetiketten der römischen Kaiserzeit (Demotische Studien, I)*, Leipzig 1901, p. 5*, n° 20, où est notée la fréquence à la basse époque de noms propres ainsi composés avec le nom d'Horus comme premier élément. HOFFMANN, *Die theophoren Personennamen des älteren Ägyptens (Untersuchungen zur Geschichte und Altertumskunde Ägyptens, VII, I)*, Leipzig 1915, p. 67-68 : l'auteur rapporte l'opinion de M.

Sethe, qui traduit ces vocables par deux noms divins juxtaposés. Ici la traduction serait « Horus et Osiris ».

⁽⁴⁾ HEUSER, *Die koptischen Personennamen ägyptischen Ursprung* [1929], p. 58. Dans la note 4, l'auteur émet l'hypothèse d'une association de noms de dieux locaux.

⁽⁵⁾ ERMAN, *Amenophis, Sohn des Paapis*, dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde*, XV (1877), p. 147-148.

⁽⁶⁾ PREISIGKE, *op. cit.*, col. 339. HEUSER, *op. cit.*, p. 58 cite un nom de **πογκι** auquel il donne l'étymologie **፡ Ḥ**, soit le nom d'Osiris

est valable, ce nom serait resté en usage jusqu'au n^e siècle après Jésus-Christ.

Mais d'autres indices, en plus du style, plaident en faveur de l'époque saïte. Le tabouret ajouré, qui est un siège humain, appelle une représentation d'Imouthès, non en dieu, mais en demi-dieu⁽¹⁾ : or on sait, depuis les remarques d'Erman et de Sethe, que la déification définitive d'Imouthès, attestée par l'iconographie, date du début de l'époque ptolémaïque, ce qui fixerait un *terminus ad quem* excluant l'époque des Lagides. Par ailleurs, si l'écriture tardive du nom d'Isis, , permettrait de remonter un peu plus haut que l'époque saïte, c'est précisément l'époque saïte, avec son parti pris d'archaïsme que révèle comme *terminus a quo* l'orthographe ♦ du nom d'Horus, renouvelée d'une façon d'écrire du premier Empire thébain⁽²⁾ dont le Nouvel Empire avait laissé tomber la tradition.

La signification de cet ex-voto n'est pas douteuse. On pourrait, il est vrai, hésiter de prime abord : Pétoubastis, en le dédiant, voulut-il remercier le dieu d'avoir guéri son enfant ou, si l'on évoque l'apparition d'Imouthès pour

avec l'article. Cette forme prouverait qu'à l'époque copte, sans qu'il soit permis de mieux préciser, les références utiles n'étant pas données dans ce livre, l'*r* final du nom d'Osiris s'était amui dans le langage populaire, laissant à découvert l'*i* accentué. Je reconnaîtrais volontiers la même forme (à côté d'une forme *Πουστης* relevée par SPIEGELBERG, *op. cit.*, p. 32*, n° 223 et p. 37 et qu'ignore le *Namenbuch* de M. Preisigke) dans les noms composés, cités par M. Preisigke, de *Πορούστιος* et *Πορπούστιος*, respectivement  et <img alt="Egyptian hieroglyph for stool" data-bbox="22615 635 22645 655

promettre un fils au grand prêtre Psenphtas⁽¹⁾ et le titre du dieu « Celui qui donne un fils à qui n'en a pas⁽²⁾ », ne doit-on pas plutôt reconnaître une intention d'action de grâces pour la naissance de l'enfant? Outre que c'est le bienfait d'un fils, et non d'un enfant en général, que les textes attribuent expressément au pouvoir d'Imouthès, il est déjà permis de douter que les vœux d'un dédicant égyptien aient jamais été comblés par la naissance d'une fille. Mais certain détail de la statuette elle-même, à défaut des dédicaces qui n'apportent aucun élément de solution, dirime la question. L'enfant représenté ne porte pas le doigt à sa bouche, comme il est de coutume pour cet âge; il ne pose même pas les mains sur ses cuisses, comme le fait toute statue assise lorsqu'elle ne tient pas quelque objet : il laisse aller les bras ballants le long de son corps et ses mains, retournées, sont soutenues par son père. Ce geste n'est pas sans intention dans une iconographie aussi précise qu'une écriture : il traduit la même idée que l'héroglyphe , qui détermine la fatigue, l'abattement et la torpeur. Mieux qu'une dédicace épigraphique il indiquait aux Égyptiens le sens de la statuette. Elle représente un père apportant devant Imouthès sa fille malade et l'on peut conclure qu'elle est un ex-voto consacré en reconnaissance de sa guérison.

ÉT. DRIOTON.

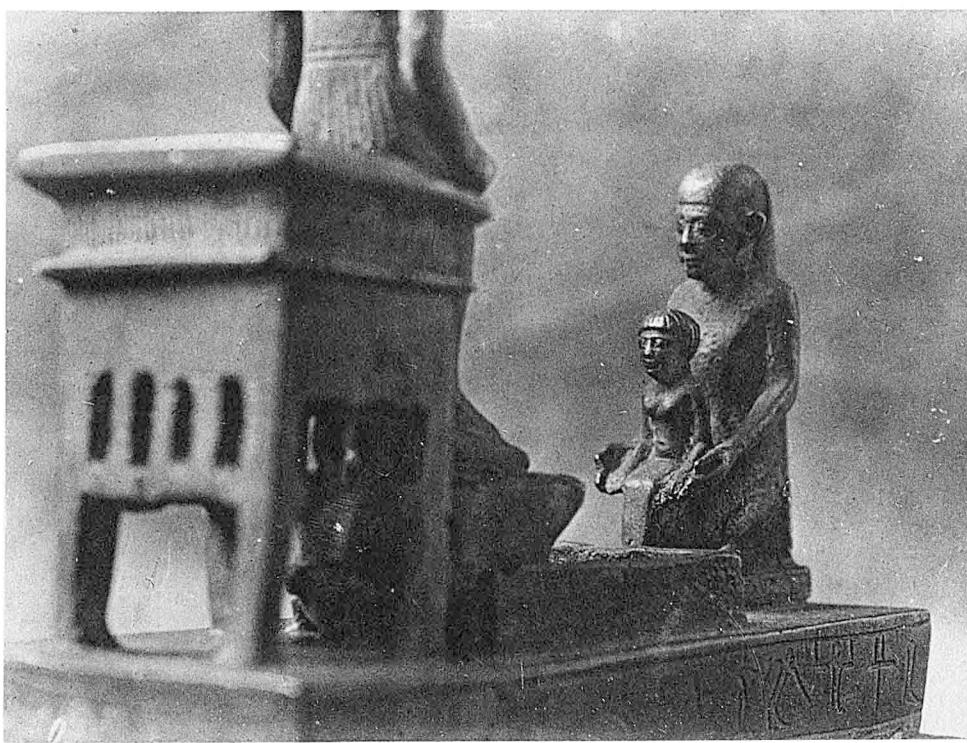
⁽¹⁾ Stèle du British Museum, Egyptian Sculpture Gallery, Bay 29, Reg. No. 147 (Exhibition No. 1027). BRUGSCH, *Thesaurus inscriptionum aegyptiacarum*, Leipzig 1883-1891, V, 923.

Citée par SETHE, *op. cit.*, p. 7 et par HURRY, *op. cit.*, p. 108-109.

⁽²⁾  (même stèle du British Museum). Citée par SETHE, *op. cit.*, p. 20.



A

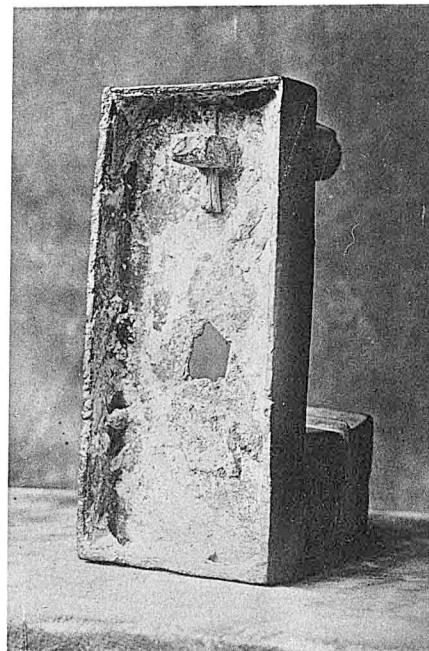


B

A. Petit groupe de bronze représentant Imouthès et un dédicant (Louvre E 5784).
B. Le dédicant.



A



B



C

A. Statuette d'Imouthès avec débris de son siège (Louvre E 5784 A). — B. Le dessous du socle (Louvre E 5784 B). — C. Statuette du dédicant agenouillé devant un siège préparé pour recevoir une statuette d'Imouthès (Louvre E 5784 B).